

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
Mairie de PRANLES

Tel : 04-75-64-41-21

Fax : 04-75-64-38-32

e-mail : mairie.pranles@inforoutes-ardecche.fr

Jours et heures d'ouverture de la mairie au public :

lundi de 9 h à 12 h, mardi, jeudi, vendredi de 8 h à 12h

mercredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 MARS 2011

Sur convocation du Maire, le Conseil municipal de Pranles s'est réuni le 25 mars 2011 à 20h30.

Présents : M. Denis CLAIR, M. Fabrice MARTEL, Mme Marie-Anne VIALATTE, M. Fabrice THIERS, Mme Murielle BERTHELOT, M. Patrick MOUNIER, M. Nicolas ARNAUD, M. Christian ROSE, M. Jean-Claude VIDAL

Excusées : Mme Nathalie DHORMES, procuration donnée à Madame Murielle BERTHELOT, Madame Martine VERDAUX

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 17 janvier 2011
- Révision et proposition d'augmentation du tarif de l'eau
- Proposition d'augmentation du montant des subventions aux associations
- Examen et vote des taxes locales 2011
- Approbation du compte de gestion 2011 (M14) établi par M. le Trésorier
- Approbation du compte de gestion 2011 (M49) établi par M. le Trésorier
- Examen des comptes administratifs budgets M14 et M49 2011
- Examen des budgets primitifs M14 et M49 2011
- Vote des budgets primitifs M14 et M49 2011
- Questions diverses

Le Maire remercie les membres présents et sollicite un(e) secrétaire de séance avant d'aborder le 1^{er} point de l'ordre du jour.

Secrétaires de séance : Mme Marie-Anne VIALATTE

1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 17 JANVIER 2011

Le compte-rendu ne faisant l'objet d'aucunes remarques de la part des conseillers, celui-ci est adopté à l'unanimité.

2- REVISION ET PROPOSITION D'AUGMENTATION DU TARIF DE L'EAU

Concernant le prix de l'eau potable, le département a fourni les renseignements suivants :

Prix moyen au m3		
France	Département de l'Ardèche	Commune de Pranles
1,51 €	1,47 €	1,10 €

Dans la mesure où des investissements restent encore à effectuer sur le réseau, il est proposé de passer le prix de l'eau de 1.10 € à 1.15 € le m³. Cependant la Municipalité souhaite conserver la gestion, la distribution et l'entretien du réseau en régie, afin de maintenir un tarif aussi bas que possible.

Cette proposition est soumise au vote :

Pour : 8

Abstention : 2

La proposition d'augmenter le tarif de l'eau potable de 1,10 € à 1,15 € le M³ est adoptée.

3- PROPOSITION D'AUGMENTATION DU MONTANT DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le maire rappelle que le montant de la subvention annuelle allouée aux associations de la commune n'a pas été augmenté depuis plus de 10 ans. La commission des finances propose d'augmenter ce montant à 90 € au lieu des 77 € actuellement attribués. La subvention aux ADMR passerait également de 65 € à 70€.

Par ailleurs, le maire rappelle que cette subvention est versée aux associations dont les activités participent pleinement à l'animation culturelle ou sociale de la commune.

Le conseil remercie d'ailleurs les nombreux bénévoles pour cet investissement personnel qui concourt au dynamisme de notre commune.

Il compte toutefois davantage sur leur participation aux sollicitations de la commune dans ses actions pour rapprocher les habitants au travers, par exemple, de manifestations inter associatives tendant à renforcer ainsi le lien social entre chacun.

La proposition d'augmenter la subvention aux associations est soumise au vote :

Pour : 6

Abstention : 4

La proposition d'augmenter la subvention à 90 € (70 € pour l'ADMR) est adoptée.

4- EXAMEN ET VOTE DES TAXES LOCALES 2011

La commission des finances propose de ne pas augmenter le taux des taxes locales pour 2011.

Pour mémoire, elles s'établissent ainsi :

Taxe d'habitation : 8,42 %

Taxe du foncier bâti : 8,54 %

Taxe du foncier non bâti : 51,03 %

Cette disposition est adoptée à l'unanimité.

5 – APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2009 M14 ET M49

Les comptes de gestion M14 et M49 établis par M. le Trésorier sont approuvés à l'unanimité.

6 – EXAMEN ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS M14 ET M49 2010

Le doyen de l'assemblée, Jean-Claude VIDAL, procède à la lecture des documents à l'assemblée.

Les comptes administratifs 2010 M14 et M49 sont adoptés à l'unanimité des personnes pouvant participer au vote, le maire ne pouvant approuver ses propres comptes.

7 – EXAMEN DU BUDGET PRIMITIF 2011

Le Maire procède à l'explication de la préparation du budget primitif principal 2011 et précise qu'il a été élaboré suite à 2 réunions de la commission finances, dont il remercie les membres pour leur assiduité.

Budget primitif M14 (budget principal)

Les montants s'équilibrent à : 359 979 € pour la partie fonctionnement
226 081 € pour la partie investissement

Le budget M14, équilibré en dépenses et recettes, est voté à l'unanimité.

Budget primitif M49 (budget de l'eau)

Les montants s'équilibrent à : 56 710 € pour la partie fonctionnement
176 351 € pour la partie investissement

Le budget M49, équilibré en dépenses et recettes, est voté à l'unanimité.

Il est noté que, pour réaliser les premiers travaux de renforcement et de maillage sur la source de la Pranlette, un emprunt sur le budget investissement de 100 000 € est nécessaire.

8– QUESTIONS DIVERSES

Demande de l'association pour la gestion de la Maison de Pierre et Marie

Durand

Cette association, à l'occasion du 300^{ème} anniversaire le 15 juillet 2011 de la naissance de Marie Durand souhaite inaugurer la place du Village du Bouschet et demande à la municipalité de nommer cette place.

Le Conseil décide d'appeler cette place Place Marie -Durand

Cette décision sera portée à la connaissance de l'association et des habitants du Bouschet

Intersyndicale de la Maison d'arrêt de Privas

L'intersyndicale a sollicité le maire pour la signature d'un manifeste pour le maintien du fonctionnement de la maison d'arrêt de Privas.

A l'unanimité, le conseil autorise le maire à signer ce manifeste.

Association PPAM

Le président de l'association PPAM s'inquiète de l'état du Pont de Merlet, situé à la limite de Creyselles et Pranles et sollicite auprès des deux communes la mise à disposition des agents communaux pour renforcer les parapets, étant entendu que le nettoyage sera réalisé par les membres de l'association.

Le maire informe le conseil qu'une réunion est prévue sur place pour d'abord évaluer les dommages et se mettre d'accord sur les solutions à apporter.

Communauté de communes

La Communauté de communes a souhaité une confirmation quant aux représentants de la commune de Pranles au SITCOM.

Titulaire : Jean-Claude VIDAL

Suppléant : Christian Rose, en remplacement de Nicolas Arnaud

Demande de raccordement au réseau AEP

Madame Chabanne et Mr Betton ont sollicité, dans le cadre de leur projet de création d'une activité commerciale et touristique, le raccordement au réseau A.E.P. pour le quartier des Auches. Compte tenu du projet de bâtiment agricole en cours de Monsieur BOURRET au lieu-dit de Liviers et son souhait de se raccorder au réseau de Pivernet, le Conseil décide que la commune prendra en charge la fourniture et la pose du tuyau, de façon à ce que la canalisation soit communale jusqu'en limite de propriété de Monsieur BOURRET. Le génie civil restant à la charge du pétitionnaire. Cette possibilité pourrait être prolongée en direction des Auches

Pour chaque projet, une convention est nécessaire

Le conseil adopte cette proposition à l'unanimité.

Voies communales

Une habitante s'est inquiétée de l'état dégradé de la route de la Garde.

Le Maire indique à ce sujet que la commission voirie doit être rapidement réunie afin de fixer les bases d'un nouveau marché voirie sur 4 ans.

Association pour l'enseignement des enfants malades

Cette association, dont les bénévoles donnent des cours aux enfants malades du cours préparatoire à la terminale à partir de 2 jours de manquement d'école a demandé une participation de la commune pour son fonctionnement.

Tout en relevant l'action sociale de cette association, le conseil note qu'aucun enfant de Pranles n'a bénéficié de ce service depuis de nombreuses années.

La demande est donc rejetée.

Travaux à Pont de Boyon

Les travaux concernant la Route Départementale n°2 en amont du hameau à Pont de Boyon ont commencé. Une circulation alternée a été mise en place.

Salle d'animation

Le conseil général a adressé un courrier laissant entendre que le projet salle d'animation pourrait être étudié dans le cadre d'un dispositif PILOTS 2011. (projet structurant et intercommunal)

Transports scolaires

Un courrier va être adressé aux familles afin d'évaluer le nombre d'enfants susceptibles d'être concernés par une modification du trajet des bus du collège et du lycée, entre Pranles et le Col du Moulin à Vent.

Equipements de sécurité employés communaux

Le conseil émet le souhait que soient proposés à l'employée municipale chargée de la confection des repas à la cantine des équipements de sécurité afin de prévenir d'éventuels accidents de travail (chaussures anti-glissantes notamment).

La prochaine réunion du Conseil municipal est fixée le vendredi 6 mai 2011 à 20h30.

La séance est levée à 22h15.